

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 42 (1934)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: Comment recruter de nouveaux membres?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rêtera l'hémorragie, mais bien souvent trop tard pour sauver le blessé.

De semblables tragédies ne se produiraient pas aussi souvent si les secouristes et le public connaissaient mieux les conséquences de la fracture des côtes. Celles-ci se brisent lorsque le thorax reçoit un choc ou un coup violent, ou lorsqu'il est comprimé entre deux corps résistants. La fracture ne se borne presque jamais à une côte, mais le déplacement n'est marqué que lorsque plusieurs côtes ont été enfoncées.

Celles qui se cassent le plus facilement sont les côtes qui se trouvent entre la troisième et la dixième inclusivement parce qu'elles sont assez saillantes et fixes aux deux extrémités. La première et la deuxième sont protégées par la clavicule et les dernières se trouvent préservées du fait de leur mobilité relative.

Lorsqu'il y a fracture des côtes, le blessé perçoit comme un craquement et éprouve bientôt une douleur localisée assez aiguë que la respiration ou la toux accentuent. Il a quelquefois aussi de l'enflure. La fracture d'une seule côte chez une personne grasse passe souvent inaperçue. Si cependant elle est fracturée en plusieurs endroits, elle devient

extrêmement mobile. Le léger bruit causé par le frottement des côtes l'une sur l'autre décèle la fracture, mais le secouriste doit éviter de provoquer ce symptôme qui cause de grandes douleurs au patient. Naturellement, dans les cas graves, lorsque le malade crache du sang ou que l'air qui s'échappe du poumon déchiré s'infiltré sous les tissus sous-cutanés dans la région de la blessure, le diagnostic de fracture de côte n'est que trop facile à faire.

Doit-on intervenir en attendant le médecin, appelé sans tarder? Faut-il bander la poitrine du malade? Certainement, mais avec une bande très large. Une bande étroite, trop serrée, peut déplacer les extrémités des côtes. Le bandage doit laisser au thorax sa liberté d'expansion, même du côté de la blessure. Le bras du côté malade sera placé dans une gouttière ou immobilisé de quelque manière que ce soit. La Croix-Rouge recommande de faire asseoir à demi le malade qui s'appuiera sur son dos ou sur le côté malade, afin d'en limiter les mouvements. On le fera respirer superficiellement en lui recommandant de ne pas parler.

L. S. C.-R.

Comment recruter de nouveaux membres ?

On constate malheureusement dans la plupart de nos Sections de la Croix-Rouge que le nombre des membres payant une cotisation régulière diminue d'année en année. Cette déficience a sa répercussion directe sur l'activité philanthropique des sections, aussi est-il nécessaire de faire un effort pour retrouver des membres et... de l'argent.

La sous-section vaudoise de La Tour de Peilz a imaginé de faire remettre dans chaque ménage un papillon muni d'un coupon à détacher pour les inscriptions. Nous reproduisons volontiers cet appel, dans la pensée que d'autres sociétés de la Croix-Rouge ou des samaritains pourraient se servir avec succès du même procédé.

CROIX-ROUGE ET SAMARITAINS
LA TOUR DE PEILZ

14 oct. 1933.

+

MM.

La Croix-Rouge ne jouit plus auprès du public de la même faveur que pendant les tristes années de la guerre mondiale, et cela se comprend. Mais elle est toujours là et sa tâche est grande: assistance aux victimes de grandes calamités, écoles d'infirmières, protection des enfants, lutte contre les maladies sociales et les épidémies, cours de samaritains, de soins aux malades et aux nourrissons, secours aux blessés militaires et civils.

La section de notre jolie ville, fondée en 1910, existe encore: elle est même assez prospère, et le dépôt d'objets sanitaires pour le public rend toujours de grands services. Mais le nombre de ses membres diminue par le simple fait de la durée; il en faut de nouveaux, et c'est pour cela que nous vous adressons cette circulaire.

Inscrivez-vous comme membre (Fr. 2, les adultes, Fr. 1, les enfants, par an.)

Veillez agréer, Messieurs, avec nos remerciements anticipés, nos cordiales salutations samaritaines.

Pour le Comité:

(signé) Dr M. BETTEX, président
(signé) SUZ. RENAUD, secrétaire.

NB. Cette circulaire étant distribuée à tous les habitants de La Tour de Peilz, les membres de la Croix-Rouge voudront bien la considérer comme ne les concernant pas.

L..... soussigné..... déclare s'inscrire comme *membre de la Section vaudoise de la Croix-Rouge suisse, sous-section de La Tour de Peilz*, et s'engage à verser une *cotisation annuelle de Fr. 2.— (adultes), Fr. 1.— (enfants)*.

Nom et prénoms:

Adresse exacte:

Date:

Ecriture très lisible, s. v. p.

Prière de retourner ce bulletin affranchi de 5 cts, à M^{lle} Renaud, La Tour de Peilz.

*

Nous souhaitons plein succès à l'initiative prise par le comité de La Tour de Peilz, car la Direction de la Croix-Rouge se préoccupe depuis longtemps de la diminution constante des

membres signalée encore avec insistance par le trésorier général lors de la dernière assemblée générale du mois de mai 1933 à Zurich. *Red.*

A quoi sert la preuve du sang?

En faveur du prélèvement de sang dans des cas d'accidents d'auto, le service sanitaire du canton de Neuchâtel a cité le fait suivant tiré de la chronique des accidents du canton:

Sur la route près des Hauts-Geneveys, un individu fut renversé par une automobile qui circulait à une allure normale. Le conducteur déclara qu'il n'était pas fautif et que le blessé, à voir